

# ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le dispositif « *allocations pour la diversité dans la fonction publique* » vise à soutenir financièrement les candidats les plus méritants à préparer les concours de la fonction publique. Il s'agit de l'une des mesures de l'opération « *parrainage pour la fonction publique* » qui vise à développer l'information sur les métiers de la fonction publique, à mettre en place des actions de tutorat et d'accompagnement des candidats aux concours par des élèves ou des anciens élèves des écoles de service public et à apporter une aide financière aux candidats les plus méritants.

Les allocations pour la diversité dans la fonction publique sont des aides contingentées attribuées par les préfets au terme du processus d'identification des dossiers prioritaires.

## Sont ainsi concernés :

- 1) les personnes sans emploi et titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de catégorie A ou B et qui s'engagent à suivre une préparation à un ou plusieurs concours de la fonction publique.
- 2) les étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique, de catégorie A ou B, notamment ceux qui sont inscrits dans les instituts de préparation à l'administration générale (I.P.A.G.) et les centres de préparation à l'administration (C.P.A.G.) ou qui s'engagent à suivre une préparation mise en place à cet effet par des écoles du service public ou des employeurs publics.

**Les critères d'attribution de ces allocations aux candidats sont les « *ressources de la famille* » ainsi que les « *résultats de leurs études antérieures* ». Ces résultats sont appréciés en prenant en considération leurs difficultés d'origine matérielle, familiale ou sociale.**

**Les ressources et charges de famille du bénéficiaire ne doivent pas dépasser pour 2009/2010, 32 060 euros bruts.**

Quant aux résultats des études antérieures, ils sont appréciés en tenant compte de la situation particulière et des mérites respectifs des personnes concernées, c'est-à-dire en prenant en considération leurs difficultés d'origine matérielle, familiale ou sociale ainsi que la possibilité qui leur est faite d'accéder à des formations de qualité (par exemple un parcours scolaire effectué, en tout ou partie, dans un établissement classé en ZEP).

**Les allocations pour la diversité sont cumulables avec les bourses sur critères sociaux.**

Les dossiers de candidature doivent être déposés pour le **15 juin 2009** au plus tard auprès de la préfecture de département qui vous remettra un accusé de réception.

Une réponse sera apportée sur la recevabilité des candidatures et décisions d'attribution.  
Dans le cas d'une attribution, le paiement du 1<sup>er</sup> terme interviendra début octobre.

**Attention :** les bénéficiaires de l'allocation pour la mise en œuvre de la diversité dans la fonction publique s'engagent :

- à se présenter à la prochaine session du ou de l'un des concours permettant d'accéder à un corps ou cadres d'emplois de catégorie A ou B pour lequel ils sollicitent l'allocation ;
- à communiquer, à la préfecture de région, les résultats des épreuves des concours auxquels ils ont été candidats.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à la présente demande. Elle vous donne un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Cette requête doit être adressée au préfet.

# ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

grille d'aide pour l'étude des critères d'attribution  
(rentrée 2009)

Les critères d'attribution de ces allocations aux candidats sont les « ressources de la famille » ainsi que les « résultats de leurs études antérieures ».

## Critères obligatoires :

- ▶ les personnes sans emploi et titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de catégorie A (BAC + 3) ou B (BAC) et qui s'engagent à suivre une préparation à un ou plusieurs concours de la fonction publique.
- ▶ les étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique, notamment ceux qui sont inscrits dans les instituts de préparation à l'administration générale (I.P.A.G.) et les centres de préparation à l'administration (C.P.A.G.) ou qui s'engagent à suivre une préparation mise en place à cet effet par des écoles du service public ou des employeurs publics
- ▶ avis fiscal des revenus bruts perçus en 2007 inférieurs ou égaux à 32 060 euros.

## Critères prioritaires : difficultés d'origine matérielle, familiale ou sociale

- 1° ) Personnes sans emploi
- 2° ) Etudiants

1. Les revenus les plus modestes
2. En cas de diminution notable et durable des ressources par rapport à l'année 2006
3. Etudes effectuées dans des établissements classés en ZEP...
4. Situation domicile :
  - 4.1 – zone géographique « quartier difficile »
  - 4.2 – éloignement des établissements scolaires
5. Situation familiale :
  - 5.1 – famille nombreuse
  - 5.2 – famille monoparentale
6. Situation personnelle
  - 6.1 – famille à charge
  - 6.2 – incapacité ou handicap physique
  - 6.3 – pupille de la Nation ou protection particulière
7. Résultats des études antérieures

- IMPORTANT -

cumul possible des allocations diversité avec les bourses sur critères sociaux  
au titre de l'année universitaire 2009-2010

## grille d'étude des critères d'attribution (rentrée 2009)

NOM : _____		
Prénom : _____		
Adresse : _____		
_____		
_____		
Préparation au concours de :	catégorie A $\alpha$	catégorie B $\alpha$
_____		

Critères obligatoires :			
sans emploi $\alpha$	étudiant $\alpha$	titulaire BAC $\alpha$	titulaire BAC + 3 $\alpha$
avis fiscal des revenus bruts perçus en 2007 inférieurs ou égaux à 32 060 € $\alpha$			

Critères prioritaires : difficultés d'origine matérielle, familiale ou sociale	
--	--

Avis fiscal des revenus bruts perçus en 2007 montant : ..... € $\alpha$ Diminution notable et durable des ressources par rapport à l'année 2006 montant : ..... €	
$\alpha$ Etudes effectuées dans des établissements classés en ZEP...	
Domicile : $\alpha$ zone géographique « quartier difficile » $\alpha$ éloignement des établissements scolaires	
Situation familiale : $\alpha$ famille nombreuse $\alpha$ famille monoparentale	
Situation personnelle : $\alpha$ famille à charge $\alpha$ incapacité ou handicap physique $\alpha$ pupille de la Nation ou protection particulière	
Résultats des études antérieures : $\alpha$ moyens $\alpha$ bons $\alpha$ excellents	

A fait une demande ou est inscrit en classe préparatoire intégrée ? oui  $\alpha$  non  $\alpha$

Bénéficie actuellement d'une bourse ? oui  $\alpha$  non  $\alpha$

A déjà bénéficié d'une bourse ? oui  $\alpha$  non  $\alpha$